



Conseil communal du 25 mars 2019

**Concerne : l'action A27 du plan POLLEC PAEDC
Créer quelques forêts urbaines à Verviers, facile...**

Chers Collègues de la majorité,

Le projet est relativement simple et peu coûteux : d'abord choisir un terrain défriché ! Après une analyse de la qualité du sol et du climat local, des sylviculteurs sélectionnent une petite trentaine d'essences d'arbres et d'arbustes locaux, qui vont se compléter et se renforcer pour créer une forêt primaire, comme ils le font quand l'homme n'intervient pas.

Urban Forests est une entreprise qui applique la méthode Miyawaki pour créer ces reforestations. Avant la plantation, le sol est restauré naturellement pour ramener des conditions de développement optimal. La plantation se fait selon une formule participative. Et finalement, ce type de forêt pousse en général 10 fois plus vite qu'une autre.

Au bout de 10 ans, on a une forêt qui a recréé des conditions écologiques d'une forêt centenaire. Cette forêt particulièrement dense, 30 fois plus que d'habitude, accueille cent fois plus de biodiversité que le terrain initial.

Utilité ? Ce projet rencontre parfaitement par exemple l'action A27 de votre plan POLLEC-PAEDC. **Les forêts ou micro-forêts sont d'abord des puits à carbone, jouent un rôle climatique important pour garder l'humidité, rafraîchir la température, limiter l'action du vent, etc. Elles stimulent la vie, créent un cadre de vie agréable.**

La taille des terrains à boiser est donc très variable, en fonction de ce qu'on va trouver : certains comptent 200 arbres, d'autres plusieurs milliers. En centre-ville, dans des parcs, sur des terrains vagues ou en périphérie, les possibilités sont multiples et variées.

Si le terrain appartient à la commune où est mis à disposition par des privés, le coût sera minime : deux ans d'entretien sont nécessaires au début, puis on laisse faire la nature. Des dizaines d'associations participeraient à fond dans ce genre de projets. Des entreprises se battent pour sponsoriser ce genre de démarches, qui peuvent même d'ailleurs se réaliser sur une partie des pelouses qui bordent certaines grandes entreprises dans nos zonings. Les jeunes qui manifestent, les écoles, les citoyens sont très preneurs de venir planter ces milliers d'arbres. Pourquoi ne pas lancer l'idée, soutenir les diverses propositions, soutenir et mettre en synergie ce qui se mettrait en place ? Cerise sur le gâteau : **ce genre d'action génère la collaboration, le plaisir, la fête, du sens pour le quotidien de nos citoyens qui ont le sentiment de reprendre leur vie en main.**

Dany SMEETS
Conseiller communal Ecolo à la Ville de Verviers



Conseil communal du 25 mars 2019

Concerne : Centre Culturel de Verviers

Madame La Présidente, chers membres du Conseil,

Lors de notre lecture de votre déclaration de politique communale, comme de nombreuses personnes, nous étions ravis de lire ceci :

« Pour compléter son offre culturelle, nous entendons aider le CCV à mener à bien les objectifs qu'il s'est fixés dans son contrat programme qui traduisent un projet culturel ambitieux devant permettre à Verviers de rayonner au niveau de l'arrondissement. »

Enfin une majorité qui veut mettre la culture en avant et qui, comme nous, est convaincue que Verviers se relèvera à travers la culture...

Et puis, la réalité est venue tester cette grande annonce...

Le Centre culturel se retrouve avec un budget qui accuse un manque de 68.000€ suite au retrait du paiement d'un salaire par la Ville de Verviers.

Si je me réfère donc à la déclaration de politique communale, je me dis qu'il ne peut s'agir que d'une erreur.

C'est pour cela qu'aujourd'hui, je ne m'adresse pas seulement à l'échevin de la culture, mais à l'ensemble du collège, puisqu'il ne peut s'agir que d'une erreur dans la composition du budget.

Pouvons-nous acter dès à présent que lors des modifications budgétaires à venir, cette somme de 68.000€ sera réaffectée au Centre culturel afin que celui-ci puisse mener à bien les objectifs qu'il s'est fixés ?

Jean-Sébastien MAHU
Conseiller communal Ecolo à la Ville de Verviers



VERVIERS



Conseil communal du 25 mars 2019

Concerne : Verviers-ville conviviale – Fontaines d'eau potable pour les citoyens

Chers membres du conseil communal,

Comme vous le savez, ce début de mandature verra la mise en œuvre du projet Verviers ville conviviale qui va transformer notre centre-ville. Ecolo Verviers estime qu'il y a des améliorations possibles et nécessaires dans ce projet (en matière de verdurisation ambitieuse de la Place Verte, de mise en place de pistes cyclables notamment sur l'axe Gare – centre-ville, intégration de plus de propositions de l'étude identitaire, participation citoyenne...)

Néanmoins, et parce que nous voulons rester constructifs et positif, nous voudrions proposer une idée concrète, qui s'inscrit à la fois dans le sens du **service public, de l'environnement, de la promotion du tourisme, de la participation citoyenne, de la santé et même du bien-être animal!** Voilà de quoi susciter votre intérêt....

Notre ville a le statut de Capitale wallonne de l'Eau et à ce titre, le nouvel aménagement du centre-ville pourrait intégrer deux ou trois fontaines d'eau potable accessible au public (dimension touristique).

Ce projet pourrait se faire en partenariat avec la SWDE et la SPGE (deux institutions publiques actives dans la fourniture d'eau potable ou le traitement des eaux usées). L'aménagement pourrait se faire de manière concertée avec la population en lançant un concours de fontaine esthétique originale (souvenons-nous des robinets géants exposés dans la ville) autour du thème de l'eau (dimension participation citoyenne et tourisme)

Durant le printemps et l'été, les Verviétois et les Verviétoises seraient ravis de pouvoir profiter d'un accès public à l'eau potable en se promenant dans leur (nouveau) centre-ville pour se désaltérer et se rafraîchir. Cela réduirait aussi l'achat et l'utilisation de bouteilles en plastique (dimension environnementale).

Pour la pratique du sport en ville, ou encore comme alternative aux sodas et autres boissons sucrées, l'eau est aussi une solution à promouvoir (dimension santé).

Enfin, ces fontaines d'eau pourraient aussi intégrer un abreuvoir au niveau du sol pour nos amis les animaux et cela leur offrirait aussi de quoi se désaltérer (dimension bien-être animal).

Comme vous pouvez le constater, la mise en place de fontaines d'eau potable présente de très nombreux avantages et Ecolo Verviers souhaite promouvoir ces fontaines dans le centre-ville dans le cadre de son renouveau.

- **Que pensez-vous de cette idée et partagez-vous notre enthousiasme pour la mettre en œuvre dans le cadre de Verviers ville conviviale ?**
- **Etes-vous disposés à prendre contact avec la SWDE et la SPGE pour envisager un tel partenariat ?**
- **La Région wallonne a inscrit 2019 sous l'égide de l'eau (Wallonie Terre d'eau 2019). Seriez-vous prête à rentrer un projet auprès de la Direction des Organismes touristiques et du Développement numérique pour obtenir des subsides pour ce type de projet ?**



Nous vous remercions pour l'attention que vous accorderez à notre proposition constructive, et au service du public et de l'embellissement de notre centre-ville.

Nezha DARRAJI
Conseillère communale Ecolo à la Ville de Verviers



VERVIERS



Conseil communal du 25 mars 2019

**Concerne : Retour sur les 10 mesures du Collège pour devenir ville zéro plastique
Chronique d'une opération de com' du Collège PS-MR-NV avec zéro débat et zéro budget**

Chers membres du conseil communal,

La campagne électorale est bien là et les propositions « vertes » des partis fleurissent...

À cette occasion, l'initiative du MR de Verviers en faveur de la réduction des plastiques dans l'administration communale n'est pas passée inaperçue : un article dans la presse annonçait une volonté de faire de la ville de Verviers une ville « zéro déchets » en annonçant une motion qui aurait dû être déposée en février 2019. Intéressant... Nous contactons le MR pour prendre connaissance de cette motion avant le conseil de février 2019. On nous demande d'attendre. Nous attendons alors le conseil communal de mars 2019. Et puis, lors de la section de la semaine passée, nous apprenons de l'Echevin Degey qu'au final, il n'y aura pas de motion puisque le Collège a décidé le 13 mars d'annoncer de manière unilatérale 10 mesures pour devenir une ville « zéro déchet ». Bizarre comme façon de faire...

Une opération de com' avec ... zéro débat (au conseil communal) et zéro budget ?

Le fait de ne plus déposer de motion n'est pas sans conséquence. Nous aurions pu faire de cette occasion un grand moment de débats au sein de ce conseil et de mobilisation collective en faveur de la protection de l'environnement. Nous avons à la place **une opération de com'** de la majorité PS-MR-NV **avec zéro débat au conseil communal**.

Nous avons analysé ces 10 propositions et dans l'orientation qu'elles prennent, nous les soutenons... mais autant vous le dire : ces propositions manquent d'ambition et de volonté de résultat.

Quelques exemples : vous souhaitez remplacer les gobelets en plastiques par des gobelets en carton ? Il est pourtant possible de mettre en place des gobelets réutilisables avec le logo de la ville, disponibles dans les administrations et pour différentes actions publiques (manifestations et événements) ou pour des associations (ce que vous dites vouloir faire dans votre 4^{ème} mesure). Pauline Dumoulin était déjà intervenue en ce sens pour Fiesta City... Nous essayons de voir comment ces mesures vont être financées et si dans le budget 2019, il y a des inscriptions budgétaires. Rien. Cela laisse à penser à **une opération de com' avec zéro budget. Ce qui renforce notre conviction d'une opération de marketing politique qui est bien loin des attentes réelles de notre population et des jeunes qui se mobilisent en masse en faveur du climat.**

Vos 10 mesures relèvent tantôt d'une obligation de résultat (passage aux bouteilles en verre, gourdes...) tantôt d'une réflexion en termes de moyens (« envisager de passer à un système généralisé de fontaines à eau », « évaluer la pertinence de s'inscrire dans l'initiative de la Province », « Étudier et chiffrer l'opportunité d'acheter » ...). Enfin, même en appliquant ces 10 mesures, Verviers ne sera pas « zéro déchet », il faut pouvoir le dire et le reconnaître ! Le zéro déchet n'est pas un slogan.

Je souhaite enfin terminer mon intervention en vous posant trois questions :

- **Allez-vous intégrer ces 10 mesures dans le Plan Stratégique Transversal ?**
- **Pourquoi n'avoir pas associé les membres de ce conseil pour réfléchir ensemble à la réduction des plastiques, de manière efficace et durable ?**

- **Seriez-vous disposés à un groupe de travail entre les partis sur la réduction des déchets (gaspillage) ou encore des papiers au sein de l'administration communale ?**

Si vous souhaitez véritablement vous engager dans une démarche environnementale, nous vous invitons à changer votre manière de faire et à favoriser la coopération à la communication.

Hajib EL HAJJAJI
Chef de groupe Ecolo
Conseiller communal à la Ville de Verviers